

Bulletin d'histoire politique

Frère Marie-Victorin, environnementaliste

René Audet



Volume 23, numéro 2, hiver 2015

Le militantisme environnemental au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028882ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028882ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Audet, R. (2015). Frère Marie-Victorin, environnementaliste. *Bulletin d'histoire politique*, 23(2), 32–47. <https://doi.org/10.7202/1028882ar>

Frère Marie-Victorin, environnementaliste

RENÉ AUDET

*Département de stratégie,
responsabilité sociale et environnementale
UQAM*

Peut-on qualifier le Frère Marie-Victorin d'environnementaliste? S'il est bien reconnu comme pionnier de la science au Québec, botaniste de renommée internationale, et fondateur de grandes institutions qui prospèrent encore aujourd'hui, comme le Jardin botanique de Montréal, les nombreuses biographies dont il fut l'objet ne le qualifient jamais d'environnementaliste¹. Certains, comme son biographe posthume Pierre Couture, le considèrent volontiers comme le précurseur de l'écologie québécoise, mais sa «sensibilité écologiste²» est plus souvent passée sous silence. Seul Yves Gingras, dans un court texte que nous mobiliserons amplement dans ces pages, aborde le «naturalisme» de Marie-Victorin, qu'il décrit comme une philosophie de la nature englobant aussi l'humanité³. Or bien qu'il faille reconnaître les liens qui existent entre naturalisme et environnementalisme, il ne s'agit pas de la même chose. La rareté des informations sur les liens entre la pensée de Marie-Victorin et le mouvement environnementaliste, encore balbutiant à son époque, relève sans doute, comme le dit Gingras, du fait que cette pensée ne fut jamais systématisée par le Frère lui-même et que les matériaux dont dispose celui qui entend le faire *a posteriori* sont éparpillés à travers son œuvre.

C'est justement là l'objectif de ce texte : réunir ces matériaux épars afin de présenter le plus systématiquement possible la pensée environnementaliste du Frère Marie-Victorin et d'en faire ressortir l'originalité par rapport aux courants dominants de son époque en matière de philosophie de la nature et de gestion des ressources naturelles. Présenter cette pensée comme «environnementaliste» impose d'emblée une explication sur le

sens de ce terme. En effet, l'usage du terme «environnementalisme» pour décrire la pensée d'un homme de la première moitié du xx^e siècle peut sembler anachronique puisque le mot «environnement» a surtout été popularisé lors des décennies de la «prise de conscience environnementale» (1960-1970)⁴. Ainsi, les historiens de l'environnement distinguent généralement l'ère du conservationnisme ayant débuté au cours du xix^e siècle et plutôt caractérisée par une réflexion sur la sauvegarde des espaces sauvages et la gestion des ressources naturelles, de l'ère de l'environnementalisme associée à un mouvement social plus urbain et aux valeurs dites «post-matérielles». Faut-il pour autant réserver la notion d'environnementalisme aux mouvements sociaux et intellectuels caractéristiques de la deuxième moitié du xx^e siècle jusqu'à aujourd'hui? S'il est vrai qu'il faut se méfier des définitions très généralistes de l'environnementalisme, nous sommes d'avis qu'une définition trop stricte, qui occulterait les ancrages historiques de cette notion, n'est pas plus productive. Ainsi, il faut aussi se méfier des ruptures construites par les analystes pour décrire un mouvement de la pensée et un répertoire d'action dont les ancrages sont souvent bien plus divers et anciens que ce qu'ils paraissent. C'est en ce sens que Robert Gottlieb affirme que l'on peut interpréter l'environnementalisme comme :

[...] a complex of social movements that first appeared in response to the rapid urbanization, industrialization, and closing of the frontier that launched the Progressive Era in the 1890s. Pressures on human and natural environments can be seen as connected, integral to the urban and industrial order⁵.

Voilà en quoi la pensée du Frère Marie-Victorin pourra être qualifiée d'environnementaliste : elle se pose clairement dans le contexte d'urbanisation et d'industrialisation du Québec du début du xx^e siècle tout en mobilisant les grands thèmes de l'ère conservationniste que nous présenterons dans la première section de cet article, soit : une certaine spiritualité de la nature, une préoccupation pour la sauvegarde des paysages et des espèces, et une réflexion sur l'usage rationnel des ressources. Si le Frère ne fut pas lui-même un militant environnementaliste autrement que par sa plume et son enseignement, nous soutiendrons dans cet article que sa contribution à la naissance subséquente du mouvement environnementaliste au Québec fut de nature culturelle – le Frère Marie-Victorin, dirons-nous, a préparé le terrain de la prise de conscience environnementale au Québec.

Pour arriver à cette conclusion, l'article procède en cinq étapes. Il s'amorce avec un court récit de l'émergence des préoccupations liées à l'environnement aux États-Unis, au Canada et au Québec à travers le développement de trois grands courants de pensée de l'ère de la conservation : le transcendantalisme, le conservationnisme et le préservationnisme.

Un retour, dans la deuxième section, sur le contexte de la production littéraire et scientifique du Frère aide à comprendre le caractère épars des commentaires à teneur écologiste que contient son œuvre et permet d'en situer les fondements scientifiques. Ces analyses préliminaires mènent ensuite au cœur de l'argument, présenté dans les trois dernières sections : c'est l'idée que la pensée environnementaliste du Frère trouve des ancrages dans les trois principaux courants de l'ère conservacionniste. L'œuvre de Marie-Victorin, dirons-nous, est animée à la fois d'un sentiment naturaliste, d'une conviction conservacionniste et d'une préoccupation préservationniste. La conclusion revient sur l'originalité de la pensée environnementaliste de Marie-Victorin et en dégage les principaux apports scientifiques et culturels à l'émergence du mouvement environnementaliste au Québec.

L'émergence de l'environnementalisme en Amérique, au Canada et au Québec au tournant du xx^e siècle

Dans le contexte nord-américain, on peut considérer que le mouvement environnementaliste est d'abord né d'une quête spirituelle menée par des courants religieux, philosophiques et artistiques portés par une élite culturelle et économique. On doit à des figures aujourd'hui considérées comme les fondatrices de l'environnementalisme américain, dont Ralph Waldo Emerson (1830-1882), Henry David Thoreau (1817-1862) et John Muir (1838-1914), la philosophie dite transcendantaliste⁶. Philosophie holiste et parfois mysticiste, voire même panthéiste, rappelant le romantisme européen de la même époque⁷, le transcendantalisme affirmait que « la nature est la source même de la vie spirituelle et de la religion. La nature aide l'être humain à transcender sa condition physique ; être en harmonie avec la nature signifie être proche de Dieu⁸ ». Cette philosophie revendiquait donc une plus forte valorisation des objets naturels par rapport aux êtres humains et recommandait parfois l'adoption d'une éthique ascétique et contemplative que Thoreau expérimenta et explicita dans son *Walden ou la Vie dans les bois* (1854). Le transcendantalisme allait plus tard fournir l'ancrage idéologique à la lutte pour la préservation des « terres vierges » et de l'idée de *wilderness*.

Parallèlement à cette évolution intellectuelle, des auteurs comme George Perkins Marsh (1801-1882) commencèrent à documenter la dégradation toujours plus alarmante des paysages, des forêts, des cours d'eau, des terres arables, etc., et prédirent des conséquences économiques majeures de ces dégradations si rien ne fut fait pour les atténuer. Nettement plus anthropocentriste, cet « utilitarisme de la nature » allait donner naissance à un conservacionnisme préoccupé par la « gestion rationnelle » des ressources naturelles. C'est ensuite de la fécondation intellectuelle du

transcendantalisme et de l'utilitarisme américain, de la colonisation et de l'exploitation des ressources forestières et fourragères de l'Ouest, qu'émergèrent les deux tendances qui générèrent, à travers leurs affrontements dans la politique américaine de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, les premières politiques environnementales américaines : le préservationnisme et le conservationnisme. L'enjeu, dès le début, fut le degré et la forme de protection à accorder à une nature que l'on valorisait soit pour son caractère sauvage et vierge, soit pour son statut de ressource⁹.

Le mouvement préservationniste, formé autour de la personnalité et du réseau de John Muir et du Sierra Club (fondé en 1892), représentait les sympathisants du transcendantalisme, mais aussi des associations de chasseurs, de pêcheurs et de naturalistes préoccupés par la préservation d'espèces devenues rares, qui réclamaient la protection intégrale de grands espaces vierges. Ce mouvement reçut une certaine impulsion dès la création des premiers parcs nationaux américains de Yellowstone et de Yosemite et continua jusqu'à aujourd'hui de soutenir l'argument de la « préservation » de ces territoires pour les générations à venir et la contemplation spirituelle. De son côté, le mouvement conservationniste s'est consolidé « avec des hommes politiques comme Gifford Pinchot ou même Théodore Roosevelt, qui réclamaient un développement efficace et rationnel de la terre et de ses ressources et acceptaient de renoncer aux profits immédiats pour obtenir des gains à plus long terme¹⁰ ». Plutôt que la protection intégrale des grands espaces que préconisaient les préservationnistes, les conservationnistes favorisaient des programmes gouvernementaux interventionnistes en faveur de l'exploitation rationnelle des ressources naturelles et l'élimination de leur gaspillage dans la perspective d'un renouvellement naturel permettant d'approvisionner les industries à long terme.

Ces deux tendances de la pensée environnementale naissante se répercutèrent de manière asymétrique dans la politique canadienne et québécoise. Dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, les ressources naturelles, et au premier chef la forêt, furent l'objet d'inventaires gouvernementaux, de conférences d'experts et de commissions publiques. Au Québec, la construction d'un mouvement conservationniste, animé par des hommes politiques comme Pierre-Étienne Fortin (1823-1888) et Henri-Gustave Joly de Lotbinière (1829-1908), des naturalistes tels l'abbé Léon Provancher (1820-1892) et même des entrepreneurs comme James Little (1803-1880), avait commencé avec la fondation d'associations privées et l'établissement des premières bases de la réglementation sur la forêt et les pêcheries¹¹. Sur l'axe conservationniste-préservationniste, la première génération de politique environnementale québécoise se positionnait du côté de la conservation. Darcy Ingram l'illustre avec le cas de la chasse et de la pêche lorsqu'il décrit le développement des politiques dans ce secteur : « Far from being a

project concerned with maintaining a “natural” wilderness environment free of human culture, protection was about actively shaping that environment so that it produced more fish and game¹². »

Au niveau fédéral, les questions de conservation s’imposèrent plus résolument à l’agenda politique avec l’arrivée des libéraux de Wilfrid Laurier au pouvoir en 1896¹³. Outre Laurier, qui lui-même était grand amateur d’ornithologie et de sciences naturelles, les ministres Henri Joly de Lotbinière, Sydney Fisher (1850-1921) et Clifford Sifton (1861-1929) étaient des conservationnistes avoués. Ceux-ci, selon Michel Girard, étaient d’affinité idéologique progressiste, fort compatible avec les principes du conservationnisme :

Définie en quelques mots, l’idéologie progressiste préconisait l’action individuelle et collective en vue d’établir l’efficacité économique, politique et sociale. Les progressistes abhorraient le gaspillage des ressources, favorisaient la standardisation dans les modes de production et désapprouvaient la formation de trusts et de monopoles privés dont les objectifs leur semblaient contraires à l’intérêt public. Par contre, ils n’étaient pas opposés aux principes de l’intervention gouvernementale et de la centralisation des pouvoirs publics¹⁴.

En 1906, le Congrès de foresterie organisé à Montréal sous le patronage de Laurier fut l’occasion de nombreux plaidoyers politiques en faveur d’une politique conservacionniste interventionniste et on commença alors à évoquer l’opportunité de créer une Commission canadienne de la conservation. Le projet se précisa un peu plus au contact des conservacionnistes américains, dont Roosevelt et Pinchot, qui organisèrent en 1909 à Washington la Conférence nord-américaine sur la conservation. Le rapport de la conférence demandait aux gouvernements de dresser l’inventaire des ressources naturelles et de créer des commissions permanentes pour s’occuper des questions de conservation. C’est sur cette base que fut fondée la même année la Commission de la conservation du Canada, avec le programme suivant :

Au niveau social et politique, les recommandations de la Commission devaient favoriser le bien public plutôt que les intérêts individuels, corporatifs ou partisans. Au niveau économique, la Commission devait encourager l’efficacité, le rendement soutenu et la planification à long terme. Au niveau scientifique, la Commission devait utiliser une approche écologiste : examiner toutes les sphères de l’activité humaine ayant un rapport avec l’environnement naturel et le milieu de vie des hommes et tenir compte des liens d’interdépendance entre ces éléments avant de formuler des recommandations sur la gestion des ressources naturelles dans chaque région.¹⁵

Bien que la Commission fût abolie en 1921, son existence démontre que la protection de l’environnement était à l’ordre du jour au moment où le Frère Marie-Victorin se formait à la botanique et aux sciences naturelles.

Cette protection était toutefois l'affaire des élites politiques et économiques, tant aux États-Unis qu'au Canada et au Québec.

Marie-Victorin, lui, s'est positionné dans le débat environnemental avant tout par le biais des sciences, et c'est à partir de cet ancrage qu'il a contribué à diffuser l'intérêt pour l'environnement dans la culture populaire. La suite de cet article décrira cette contribution intellectuelle de la pensée environnementaliste de Marie-Victorin en deux temps. D'abord, dans la prochaine section, il convient de déterminer l'ampleur des préoccupations environnementales dans les écrits du Frère Marie-Victorin tout en les situant dans le contexte de production de son œuvre. Ensuite, dans les trois sections subséquentes, il s'agit d'évaluer dans quelle mesure ces préoccupations environnementales s'articulent aux trois courants de l'environnementalisme que nous venons d'aborder.

L'œuvre de Marie-Victorin à l'aune de l'éveil environnementaliste

Au moment où s'élaborent les travaux de la Commission canadienne de la conservation et où se livrent de virulents débats sur les stratégies de conservation aux États-Unis, le Frère Marie-Victorin consacre tout son temps à sa vocation éducative et religieuse, ainsi qu'à sa science. Il publiera notamment, d'abord sous forme d'articles dans *Le Naturaliste Canadien* en 1916, la *Flore du Témiscouata* et, en 1918 dans la *Revue Trimestrielle Canadienne*, *La Flore de la Province de Québec* qui formera l'ébauche du chapitre introductif de la future *Flore Laurentienne*. Nommé professeur de botanique à l'Université de Montréal en 1920, il rédige et soutient en 1922 une thèse sur les fougères du Québec qui sera recommandée « avec très grande distinction¹⁶ ».

Il faut certes considérer certains aspects de la vie du Frère pour expliquer la rareté et la dispersion des commentaires du Frère Marie-Victorin sur la question de la conservation et de la préservation de la nature lors de cette période. Les années charnières du débat conservateur en Amérique du Nord ont coïncidé avec une période fort chargée de la vie scientifique du Frère, si tant est que cette vie ne fût pas toujours aussi remplie. « Le Frère Marie-Victorin n'arrête plus de taper à sa machine, de ses deux index ! » dira d'ailleurs Rumilly à propos de cette période¹⁷. Peut-être faut-il considérer le fait que le mouvement conservateur s'attirait généralement la réprobation du clergé pour son opposition à la colonisation (de l'Abitibi, notamment)¹⁸, et que le Frère a pu s'abstenir de faire de la politique à ce sujet, alors qu'il ne s'en est pas privé lorsqu'il était question de politique scientifique.

Cela dit, on trouvait déjà à cette époque une sensibilité environnementaliste dans son travail scientifique qui tendait à éclairer les conséquences du développement économique sur la flore et les paysages. Ainsi,

Marie-Victorin a-t-il largement documenté l'impact de l'humain sur la flore et sur la «nature» de manière générale, situant «l'intelligence de l'homme» parmi les principaux facteurs extrinsèques «capables de déclencher dans les flores une certaine intensité de dynamisme¹⁹». Son œuvre en fournit de nombreux exemples. Lorsqu'il considère le «problème» de la grande diversité d'espèces endémiques d'aubépine dans la région de Montréal, c'est à des facteurs bien humains qu'il se référera :

Avant la venue de l'homme blanc en Amérique, toute la vallée du St-Laurent était couverte d'épaisses forêts, et les lieux ouverts, autres que les marécages et les tourbières, étaient plutôt rares. Les Aubépines ne pouvaient guère s'établir que par petits groupes, et le long des cours d'eau. Aujourd'hui, après trois siècles de défrichement, les grandes populations d'aubépines sont localisées près des vieux établissements comme Québec, Montréal, Toronto, Rochester; sur les sites des anciens villages indiens, comme à Caughnawaga; près des anciens forts de la Compagnie de la Baie d'Hudson, etc. Il semble que le grand développement du type biologique de l'Aubépine en Amérique et le pullulement des espèces soient le résultat immédiat de la rupture d'équilibre écologique amenée par le défrichement [...] Le fait que malgré cette jeunesse de la glèbe, nous avons un bon nombre d'espèces strictement endémique, c'est-à-dire inconnue ailleurs, nous conduit à la conclusion que la migration et la multiplication des espèces ont lieu durant la période historique.²⁰

«L'hominisation de la nature», comme il la décrira dans *l'Esquisse générale de la Flore laurentienne*, renvoie à cette idée que les établissements humains, leurs infrastructures et les voies qu'ils tracent à travers des écosystèmes qui seraient autrement séparés les uns des autres tendent à faire migrer les flores et participent à un processus d'uniformisation où se perdront vraisemblablement de nombreuses espèces, ce qui attristait d'ailleurs le Frère Marie-Victorin²¹.

Le thème de l'hominisation de la nature, s'il a donné lieu à certains commentaires à teneur nostalgique ou critique (comme nous le verrons plus loin) demeure dans l'œuvre du Frère Marie-Victorin un fait avant tout scientifique. Mais s'il est vrai que l'environnementalisme de Marie-Victorin s'est largement bâti autour de son point de vue de scientifique, il faut aussi souligner toute la dimension religieuse et spirituelle de ses préoccupations environnementales. C'est peut-être d'ailleurs l'une des clés importantes pour comprendre la pensée environnementaliste du Frère que de la situer dans le contexte de son ordre, les Frères des Écoles Chrétiennes. Non seulement cette affiliation à laquelle il tenait ardemment lui aura-t-elle permis de nourrir et d'exprimer sa foi et sa dévotion, mais elle aura également fait porter son attention vers la jeunesse des classes urbaines modestes, canadiennes-françaises et catholiques. Il ne s'agit pas d'un simple détail si l'on veut reconnaître la contribution du Frère aux mouvements environnementalistes de la seconde moitié du siècle.

De son point de vue de scientifique et d'homme religieux, Marie-Victorin a développé une pensée environnementaliste qui fait écho aux trois courants du débat environnemental tel qu'il se présentait au tournant du xx^e siècle. Les trois prochaines sections démontrent que les développements de cette pensée coïncident avec certaines périodes de la vie du Frère. En effet, sa jeunesse fut le théâtre du développement d'un sentiment «naturaliste» qui s'est par la suite reflété dans l'ensemble de son œuvre et dans sa passion pour la botanique, la science, et leur vulgarisation. C'est en partie sur la base de ce sentiment, et en partie pour des motivations nationalistes, que Marie-Victorin prendra ensuite position, encore timidement, mais tout de même plus clairement, pour la gestion rationnelle des ressources naturelles. La préoccupation pour la préservation des espaces sauvages, elle, semble plus tardive et témoigne d'un certain retour au premier sentiment naturaliste. La pensée environnementaliste de Marie-Victorin s'est donc constituée sur une longue période et, peut-on présumer, elle était encore appelée à se clarifier, n'eût été son décès prématuré en 1944. C'est d'ailleurs parmi les derniers écrits du Frère, rédigés à Cuba lors de ses «itinéraires botaniques», qu'Yves Gingras trouve la majorité des passages qu'il associe au «naturalisme» de Marie-Victorin²².

Le naturalisme de Marie-Victorin est-il transcendantaliste ?

Fortement marqué par l'importance qu'il accordait à la géologie et à l'écologie, le naturalisme de Marie-Victorin doit être conçu moins comme une science que comme une réflexion personnelle sur la place de l'être humain dans la création. Cette réflexion est bien sûr imprégnée de spiritualité religieuse et «Son credo religieux s'affermir de tout le sens du mystère que lui inculque la nature²³». Gingras le note aussi : «Chez Marie-Victorin, c'est le mystère de la nature qui doit servir de leçon aux humains²⁴».

Fort bien mis en valeur par le talent littéraire du Frère, ce naturalisme apparaît peut-être dans sa forme la plus proche du «transcendantalisme» dans les *Croquis Laurentiens*, publiés en 1920. S'inspirant d'un rocher erratique qu'il décrit traversant les siècles, il écrit :

Et je songeais à la vanité de toute vie, celle des agneaux et celle du passant qui les regarde. Posée ainsi en numérateur sur la durée du granit éternel, elle nous apparaît bien telle que l'a comprise, avec une infinie variété d'expression, la sagesse de tous les temps : un court portage entre le berceau et une tombe. Et, vraiment, le mystère de la vie me serait apparu plus profond que jamais, si, à l'heure même, le son atténué d'un Angélu lointain ne m'avait rappelé à la solution splendide de la foi chrétienne!...²⁵

Plus loin, admirant le Lac des trois saumons (à St-Aubert, dans Chaudière-Appalaches), il médite sur sa vocation :

C'est peut-être une marotte, de trouver partout matière à symbolisme, mais chacun regarde la nature avec les yeux qu'il a, vibre devant les paysages avec l'âme qu'il s'est faite, ou que lui ont faite ses atavismes et son éducation. Pourquoi ne pas avouer tout bonnement que cette nappe limpide et nue, en me rappelant les lacs fangeux et fleuris où j'ai rêvé ailleurs, me fait songer aux bourbes morales et aux maux physiques qui, dans le monde, engendrent la divine fleur du dévouement! [...] Ce sont les misères et les vices qui font éclore les cornettes liliales des sœurs de charité, et, dans un autre ordre d'idées, nous aimerions moins le Christ si notre cœur, parfois, ne s'était égaré de lui!²⁶

Les thèmes du mystère et de la nature comme source de spiritualité, caractéristiques aussi de la philosophie transcendentaliste des premiers écologistes américains, sont ici manifestes – tout comme la mise en question de la place de l'espèce humaine dans la « création ». Ainsi Yves Gingras affirme-t-il que « Marie-Victorin, du moins dans ses moments les plus sombres, n'est pas loin de réduire l'être humain à un épiphénomène²⁷ ». Mais cette observation ne peut se généraliser à l'ensemble de l'œuvre du frère, et il faut bien constater sa position nettement anthropocentriste lorsqu'il adopte un discours moins poétique, plus patriotique et, surtout, plus proche de la tendance conservateur.

Le conservateur patriotique de Marie-Victorin

En matière politique, le Frère Marie-Victorin est d'abord connu pour ses combats pour le développement des sciences au Québec et pour la promotion de l'éducation scientifique de la jeunesse²⁸. Or, ses commentaires politiques priment aussi, parfois, un accent environnementaliste, notamment lorsqu'il appelle à l'appropriation symbolique et économique de la nature par la nation québécoise.

D'abord, dès sa jeunesse, le Frère s'était fait le promoteur d'un « patriotisme réaliste²⁹ » encourageant les Canadiens français à s'approprier leur terre symboliquement, à la nommer, à l'étudier et à y retrouver l'authenticité que masquaient les pastiches littéraires qui peignaient une Laurentie peuplée de plantes romanesques, mais néanmoins inexistantes dans cette contrée. Toutes les biographies du Frère relatent d'ailleurs le texte imprégné de cynisme, publié au *Devoir* en 1917, où il corrige les poètes québécois qui déclinent des plantes introuvables sur les lieux décrits par ceux-ci : liane, ajoncs, primevères, bruyère, etc.³⁰ L'appropriation de la nature commencerait même, en matière artistique, par une authentique observation directe. Cette appropriation symbolique de la nature a donc son côté instrumental dans la mesure où il s'agit de construire une culture nationale et contrer ce « mal moral [...] [qu'est] la paresse intellectuelle des Canadiens français³¹ ». Pour lui, la culture scientifique est une condition de la constitution en nation de « l'ethnie » québécoise, et c'est notamment

pour avancer cette culture scientifique qu'il mettra sur pied le Cercle des jeunes naturalistes³².

Mais l'émancipation intellectuelle que le Frère souhaite pour sa patrie va aussi de pair avec une émancipation économique qui intègre de manière évidente des raisonnements caractéristiques de la nouvelle idéologie conservationniste. Son plaidoyer constant pour le développement des sciences au Canada français commandait effectivement une exploitation « rationnelle », voire « scientifique », des ressources reposant sur tout l'appareil gouvernemental. Comme l'affirme Gingras, Marie-Victorin se faisait alors « l'écho du mouvement technocratique alors en vogue aux États-Unis et qui revendiquait une gestion scientifique de la société³³ ». Ainsi la meilleure connaissance des essences précieuses et des espèces nuisibles des forêts et de la plaine laurentienne permettrait-elle d'améliorer l'économie de ces activités. C'est aussi en ce sens qu'il faut comprendre son projet d'une « agriculture viable³⁴ », pensée pour des végétaux et des types pédologiques régionaux, tout comme son parti pris pour « une sage législation » pouvant empêcher la « destruction inconsiderée » des forêts et de nos « précieux bois de commerce³⁵ ». L'opposition du Frère à la colonisation agricole relève d'ailleurs en bonne partie de cette conviction envers la gestion rationnelle des ressources, comme le montre ce passage tiré de son important discours à titre de président de l'ACFAS en 1938 où il discute du problème de la culture de plantes calcicoles – « plantes-vedettes de l'agriculture traditionnelle » – dans les terres acides du nord : « C'est pour l'avoir entièrement ignoré, ce problème, que le curé Labelle a commis cette épique folie de la colonisation agricole du nord de Montréal. C'est pour l'avoir ignoré aussi que l'on a aveuglément déboisé, pour d'impossibles cultures, certaines parties du bassin inférieur du Saint-Maurice³⁶ ».

Apparaît donc ici une conviction à la fois économique et écologique pour la gestion rationnelle des ressources naturelles qui s'apparente clairement à la pensée progressiste-interventionniste des architectes de la Commission canadienne de la conservation, bien que la perspective de Marie-Victorin fut mue par un nationalisme d'allégeance différente³⁷.

Une préoccupation préservationniste pour les flores et les paysages

Le Frère Marie-Victorin a aussi manifesté, vers la fin de sa vie, une préoccupation alliant les thèmes chers aux préservationnistes, comme la survie des espèces rares et l'intégrité des paysages majestueux, et la méfiance envers l'industrialisation. Cette méfiance s'exprimait déjà, il est vrai, dans *l'Esquisse générale de Flore laurentienne*, associée à l'idée d'homínisation de la nature, déjà abordée plus haut :

L'homme abat la forêt pour créer en son lieu des champs de blé. Mais il a engendré en même temps, de son cerveau et de ses mains, un enfant terrible : la machine, qui multiplie sa puissance à bouleverser les rythmes organiques de la nature. Fort de cet auxiliaire, il perce les montagnes, creuse des canaux, ouvre des routes à travers les continents. Ses locomotives, récupérant l'énergie solaire fossilisée dans la houille, rayonnent en tous sens et s'enfoncent dans les solitudes sauvages.³⁸

On se convaincra d'autant plus facilement de la méfiance du Frère envers les industriels et les forestiers dans d'autres textes à l'intention du public, comme dans son discours à l'AFCAS en 1938 où il dénonce – au détour du commentaire précité portant sur l'avenir agricole de la province – les industriels et « la génération qui a créé la formidable industrie de la pulpe, qui a bâti les usines géantes dont l'ombre ici s'étend sur nous, usines qui vont aspirer et dévorer la chair de nos arbres, jusqu'au dernier³⁹ ».

Ces extraits démontrent avant tout que Marie-Victorin, au-delà du sentiment naturaliste qui l'animait dans sa jeunesse et du conservationnisme patriotique qu'il associait à l'émancipation intellectuelle et économique des Canadiens français, avait développé une préoccupation pour la préservation vers la fin de sa vie. Il convient d'insister sur cet aspect chronologique parce que cette dernière période contraste avec l'œuvre des décennies précédentes sur certains points, dont l'importance plus marquée qu'il accorde à la survie des espèces et à l'intégrité des paysages. Par exemple, on pourrait s'étonner que ses travaux sur la flore de l'Anticosti-Minganie, qui furent l'occasion de découvertes qu'il qualifia lui-même « d'extraordinaires » comme celle du Chardon de Mingan (*Cirsium minganense*) et du Suéda de Roland (*Suaeda rolandii*), ne proposassent nulle part de protéger ces plantes de l'extinction⁴⁰. Lorsqu'il évoque, encore en 1933, leur éventuelle disparition dans *Les flores condamnées de la Laurentie*, il précise :

Posons d'abord qu'en parlant des flores condamnées, je n'ai pas en vue cette destruction des plantes indigènes que poursuit, avec application, cet animal très raisonnable et très destructif que l'on appelle : l'homme, destruction qui se poursuit au bénéfice de l'agriculture et de l'industrie, ou plus simplement pour le seul plaisir de détruire et de ravager, destruction qui est l'une des caractéristiques de ce que nous appelons civilisation.⁴¹

Ce sont plutôt des facteurs géologiques et climatiques qu'il considère pour expliquer la persistance d'espèces reliquaires ou endémiques, et leur éventuelle disparition. Or, dans ses œuvres plus tardives, la disparition des espèces apparaît nettement plus tragique et se traduit par une préoccupation préservationniste plus engagée. Reprenons encore Gingras, qui cite les *Itinéraires botaniques dans l'île de Cuba* :

Après avoir cherché plusieurs heures, et sans succès, près de La Havane, un *Magalopanax rex*, le botaniste s'écrie : « L'extinction d'une espèce n'est-elle pas une catastrophe sans remède, un appauvrissement définitif du cosmos ? » Quelques jours plus tard, commentant la rareté d'un palmier endémique local, le *Hemithrinax ekmaniana*, il répète que « la perte d'une espèce est un irréparable appauvrissement de la biosphère » et se réjouit que « pour des cas comme ceux-là, les jardins botaniques sont une bénédiction et font œuvre essentielle en conservant et multipliant des espèces condamnées. Car l'évolution des espèces ne se répète probablement pas ». ⁴²

Cette préoccupation croissante pour la préservation d'espèces floristiques s'est également traduite à l'échelle de larges territoires forestiers. Ainsi, les *Premières observations botaniques sur la nouvelle route de l'Abitibi*, laquelle traversait le nouveau Parc provincial Mont-Laurier-Senneterre, comportent quelques réflexions sur « l'état de conservation de cette grande forêt ⁴³ » et les « conditions vierges qui vont s'altérer rapidement ; [ainsi que la nécessité] de fixer le souvenir de certains équilibres qui, bientôt peut-être, seront rompus à jamais ⁴⁴ ». En concluant ces observations botaniques, le Frère se fait résolument préservationniste, tout en ranimant le sentiment naturaliste décrit plus haut :

Souhaitons que cette magnifique région d'outre-Laurentides, maintenant devenue parc provincial, soit conservée intacte et mise à l'abri de la convoitise des marchands de bois. Ne pourrait-on pas laisser à la génération qui nous suivra ce substantiel morceau de nature primitive, où ceux qui pensent pourront venir contempler le merveilleux agencement des équilibres naturels ; où même ceux qui ne pensent pas, au contact des choses telles que Dieu les fit, pourront, inconsciemment, se retrouver. ⁴⁵

La boucle se referme donc ainsi, avec un retour vers le sentiment naturaliste, et on ne peut dire quelle aurait été sa force si Marie-Victorin avait vécu plus longtemps. Cela permet néanmoins d'insister sur le fait que Marie-Victorin, de multiples manières et dans le contexte qui fut celui du Québec de la première moitié du ^{xx}^e siècle, a représenté les diverses tendances de l'environnementalisme telles qu'elles se développaient à la fin du ^{xix}^e siècle et dans la première moitié du ^{xx}^e.

Marie-Victorin l'environnementaliste

L'objectif de cet article était de systématiser la pensée environnementaliste de Marie-Victorin en l'inscrivant transversalement dans les tendances du débat environnemental qui existaient déjà à son époque. Or, il n'est pas aisé de situer une œuvre aussi riche et complexe que celle du Frère Marie-Victorin dans les catégories que l'analyse socio-historique a pu définir pour mettre en lumière des « idéaltypes » représentant les tendances de la pensée environnementaliste. Comme l'expliquait Jean-Guy Vaillancourt dans un article dont le but était précisément d'établir une telle typologie,

ces catégories n'apparaissent que rarement dans leur forme « pure » dans la pensée environnementaliste⁴⁶. Ainsi, le Frère Marie-Victorin était-il à la fois animé d'un sentiment naturaliste, d'une conviction conservationniste et d'une préoccupation préservationniste. Ce sentiment naturaliste, est comparable au courant transcendantaliste alors répandu aux États-Unis par le lien qu'il établissait entre spiritualité et contemplation de la nature. Mais contrairement à ce transcendantalisme, la pensée de Marie-Victorin composait aussi avec une volonté d'exploitation de la nature, ne fut-ce sur la base d'un usage rationnel des ressources. Dès lors, des liens avec les thèmes conservationnistes apparaissent assez clairement, même si déclinés dans un souci patriotique qui marqua par ailleurs l'ensemble de l'œuvre du frère botaniste. Enfin, avec les années et la conscience de plus en plus nettement écologique (au sens scientifique du terme) de la dégradation des paysages et des flores qu'il avait étudiées, la préoccupation pour la préservation des espaces sauvages et des espèces rares commençait à s'exprimer plus résolument. Cette préservation, d'ailleurs, se justifiait notamment, par effet de retour, par le sentiment naturaliste qui l'habitait depuis sa jeunesse.

On peut donc dire que s'il n'a formellement appartenu à aucun des trois principaux courants environnementalistes de l'époque, le Frère Marie-Victorin en a néanmoins synthétisé les principaux thèmes à différents moments de sa carrière et dans les différents volets de son œuvre scientifique, littéraire et « de combat⁴⁷ ». Cependant, le grand scientifique qu'il était a aussi contribué à former des esprits qui plus tard auront participé à l'émergence d'une conscience environnementale au Québec ainsi qu'à de nombreuses vocations d'environnementalistes. Cette contribution de Marie-Victorin à l'environnementalisme des générations suivantes s'est réalisée sur deux plans : celui de l'éducation de la jeunesse aux sciences de la nature et celui de la formation d'autres grands scientifiques qui prirent plus tard la défense de l'environnement. Nous concluons cet article en tissant le canevas de cette contribution à partir de quelques fils tirés des sections précédentes.

Il faut d'abord insister sur l'effort constant de Marie-Victorin pour faire entrer les sciences – notamment la botanique et l'écologie – dans la culture populaire. Que ce soit à travers son émission *La cité des plantes* à Radio-collège, par ses nombreux articles dans les quotidiens montréalais ou par sa contribution au démarrage des cercles des jeunes naturalistes, le Frère avait fait de l'éducation aux sciences un objet central de ses combats⁴⁸. À cet égard, il faut souligner le caractère fondamentalement populaire de sa pédagogie : contrairement aux approches de la conservation et de la préservation qui avaient été portées par les élites tant aux États-Unis qu'au Canada et au Québec, « l'éducation relative à l'environnement⁴⁹ » prodiguée par le Frère était largement orientée vers les classes populaires,

canadiennes-françaises et catholiques. Ce fait n'est pas sans rapport avec la mission même de son ordre, les Frères des Écoles Chrétiennes, qui jouait un rôle important dans le système d'éducation québécois de la première moitié du xx^e siècle. Dans cet esprit, c'est peut-être également en dehors du cursus scolaire que Marie-Victorin aura le plus contribué à l'éducation des jeunes aux sciences naturelles. En outre, la création des cercles des jeunes naturalistes – qui adoptèrent éventuellement le thème de la protection de la nature de manière explicite⁵⁰ – et l'édification du Jardin Botanique de Montréal peuvent assurément, comme le dit l'ancien directeur du Jardin Gilles Vincent, être considérées comme des entreprises de « développement culturel⁵¹ ».

Cette contribution au développement culturel ne pouvait toutefois, selon Marie-Victorin lui-même, engendrer les effets escomptés sans un développement scientifique concomitant puisque, comme il l'écrivait dans *Le Devoir*, « Il en est de l'enseignement comme de la pluie du ciel : l'un et l'autre tombe de haut en bas, et la bonne ou mauvaise ordonnance de l'enseignement supérieur retentissent exactement sur l'enseignement secondaire et sur l'enseignement primaire⁵² ». Ainsi, le deuxième plan de la contribution du Frère Marie-Victorin à l'émergence de la conscience environnementale est passé par ses collaborateurs et anciens étudiants qui auront éventuellement porté la réflexion sur la crise environnementale à un autre niveau. S'il ne faut pas oublier des scientifiques pionniers comme Jacques Rousseau et André Bouchard, on pense surtout, ici, à Pierre Dansereau, « le premier véritable écologiste québécois, dont la renommée est internationale et dont l'influence a commencé à se faire sentir au Québec dans les années cinquante⁵³ », qui – comme le Frère Marie-Victorin l'avait fait pour les sciences et la botanique – a largement participé à l'éveil du grand public aux problématiques environnementales à partir de son ancrage dans l'institution universitaire.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Dans le cadre du présent article, nous avons consulté les suivantes : Louis-Philippe Audet, *Le frère Marie-Victorin. Ses idées pédagogiques*, Québec, Les éditions de l'érable, 1942, 283p. ; Pierre Couture, *Marie-Victorin. Le botaniste patriote*, Montréal, XYZ éditeur, 1996, 215p. ; Madeleine Lavallée, *Marie-Victorin. Un itinéraire exceptionnel*, St-Lambert, Les éditions Héritage, 1983, 272p. ; Robert Rumilly, *Le Frère Marie-Victorin et son temps*, Montréal, Les Frères des Écoles chrétiennes, 1949, 459p.
2. Pierre Couture, *op. cit.*, p. 145.
3. Yves Gingras, « Le naturalisme de Marie-Victorin », *Revue Quatre-Temps*, vol 20, no 4, 1996, p. 30-32.
4. Max Nicholson, *La révolution de l'environnement. Guide à l'usage des nouveaux maîtres du monde*, Paris, Gallimard, 1973, 480p.

5. Robert Gottlieb, «Reconstructing Environmentalism: Complex Movements, Diverse Roots», *Environmental History Review*, vol. 17, no 4, 1993, p. 13.
6. Gelareh Yvard-Djahansouz, *Histoire du mouvement écologique américain*, Paris, Éditions Ellipses, 2010, 177p.
7. Stéphane François, *L'écologie politique. Une vision du monde réactionnaire?*, Paris, Les éditions du cerfs, 2012, 160p.
8. Gelareh Yvard-Djahansouz, *op. cit.*, p. 20.
9. *Ibid.*
10. *Ibid.*, p. 54.
11. Voir Yves Hébert, *Une histoire de l'écologie au Québec. Les regards sur la nature des origines à nos jours*, Québec, Les éditions GID, 2006, p. 156-196.
12. Darcy Ingram, *Wildlife, Conservation, and Conflict in Québec, 1849-1914*, Vancouver/Toronto, UBC Press, 2013, p. 12.
13. Voir Michel F. Girard, *L'écologisme retrouvé. Essor et déclin de la Commission de la conservation du Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p. 11-47.
14. *Ibid.*, p. 28
15. *Ibid.*, p. 80
16. Robert Rumilly, *op. cit.*
17. *Ibid.*, p. 74
18. Voir Yves Hébert, *op. cit.*, p. 178 et Michel F. Girard, *op. cit.*, p. 39.
19. Frère Marie-Victorin, *Flore laurentienne (3e édition)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1995 [1935], p. 76.
20. Frère Marie-Victorin, «Les flores condamnées de la Laurentie», *Le Devoir*, publié en 7 parties le 4, le 11 et le 18 novembre 1933, et le 2, le 9, le 16 et le 23 décembre 1933.
21. Yves Gingras, *op. cit.*
22. *Ibid.*
23. Citation tirée de Louis-Philippe Audet, *op. cit.*, p. 133 et attribuée à un certain Louis Guay qui serait un pseudonyme.
24. Yves Gingras, *loc. cit.*, p. 32
25. Frère Marie-Victorin, *Croquis laurentiens*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2002 [1920], p. 34.
26. *Ibid.*, p. 52.
27. Yves Gingras, *loc. cit.*, p. 31.
28. Voir Louis-Philippe Audet, *op. cit.*
29. D'après Robert Rumilly, *op. cit.*.
30. Voir: «L'étude des sciences naturelles. Son développement chez les Canadiens français», dans Frère Marie-Victorin, *Science, culture et nation*, textes choisis et présentés par Yves Gingras, Montréal, Boréal, 1996, p. 35-50.
31. *Ibid.*, p. 48-49.
32. Voir Pierrick Malissard, «Les cercles des jeunes naturalistes, ampleur et nature du mouvement, 1931-1971», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, no 1, 1996, p. 3-27.
33. Voir Yves Gingras, «Introduction, Marie-Victorin intellectuel», dans Frère Marie-Victorin, *Science, culture et nation*, p. 13.
34. Dans «La science et notre vie nationale», dans Frère Marie-Victorin, *Science, culture et nation*, p. 159.

35. Dans « L'étude des sciences naturelles. Son développement chez les Canadiens français », dans Frère Marie-Victorin, *Science, culture et nation*, p. 39.
36. Dans « La science et notre vie nationale », dans Frère Marie-Victorin, *Science, culture et nation*, p. 160.
37. Les conservationnistes canadiens portaient eux aussi une préoccupation nationale forte, mais nettement canadienne, notamment en ce qu'ils cherchaient à parer aux éventuels désastres écologiques qu'ils appréhendaient des politiques de libre-échange avec les États-Unis. Voir Michel F. Girard, *op. cit.*, p. 82-85.
38. Frère Marie-Victorin, *Flore laurentienne*, p. 77.
39. Dans « La science et notre vie nationale », dans Frère Marie-Victorin, *Science, culture et nation*, p. 161.
40. Frère Marie-Victorin et Frère Rolland-Germain, *Flore de l'Anticosti-Minganie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1969, 527 p.
41. Frère Marie-Victorin, « Les flores condamnées de la Laurentie », 4 novembre 1933.
42. Yves Gingras, « Le naturalisme de Marie-Victorin », *loc. cit.*, p. 31-32.
43. Frère Marie-Victorin, « Premières observations botaniques sur la nouvelle route de l'Abitibi (Mont-Laurier -- Senneterre) », *Contributions de l'Institut botanique de l'Université de Montréal*, no 42, 1942, p. 40.
44. *Ibid.*, p. 3.
45. *Ibid.*, p. 42.
46. Jean-Guy Vaillancourt, « Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises : de la contre-culture et du conservationnisme à l'environnementaliste et à l'écosocialisme », *Sociologie et sociétés*, vol XII, no 1, 1981, p. 81-98.
47. Selon l'expression de Yves Gingras dans Marie-Victorin, *Science, culture et nation*.
48. Voir Louis-Philippe Audet, *op. cit.*
49. Au risque de commettre un anachronisme, nous utilisons ici un terme consacré dans les sciences sociales de l'environnement. Voir www.centriere.uqam.ca.
50. Pierrick Malissard, *loc. cit.*, p. 18.
51. Gilles Vincent, « Préface », dans André Bouchard, *Le Jardin botanique de Montréal. Esquisse d'une histoire*, Montréal, Fides, 1998, p. 5.
52. Dans « Les sciences naturelles dans l'enseignement supérieur », dans Frère Marie-Victorin, *Science, culture et nation*, p. 88.
53. Jean-Guy Vaillancourt, *loc. cit.*, p. 84.